

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Date d'affichage : 24/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. DESGUÉE Jérémie, maire de la commune de Val d'Arry.

Présents : DESGUÉE Jérémie, MALHERBE Séverine, LEMIÈRE Marc-Antoine, ROBILLARD Séverine, JAN Anthony, VERRY Carole, HERVIEU Jacques, ZEMAN Soussanna, JEANNE Nadège, AVRILLON Jérôme, MORELLE Amélie, VANDENBERGHE François, JOUENNE Charlene, LE BOUETTÉ Frédéric, LEFAUCONNIER Colette, LE MASLE Yohann, DUJARDIN Sophie, TOURNAILLE Sacha, PERIER Karine, GODET Emmanuelle, RENAUT Patrice.

Absents excusés : GUERARD Fabien (donne pouvoir à JEANNE Nadège), BISSON François (donne pouvoir à Jérémie Desguée)

Absents :

Présents : 21 **Pouvoirs :** 2 **Votants :** 23

La séance a été ouverte à 20h06.

M. Sacha TOURNAILLE a été désigné secrétaire de séance.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

**Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : désignation des contribuables appelés à siéger
Délibération 2026-04-01**

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 relatif à la Commission Communale des Impôts Directs ;

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs est instituée dans chaque commune et qu'elle est présidée par le Maire ;

Considérant que cette commission est composée de commissaires 8 titulaires et 8 suppléants désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur proposition du Conseil municipal ;

Considérant que le Conseil municipal doit proposer une liste de contribuable en nombre double de celui des membres à désigner ;

Considérant que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Considérant que monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la liste présentée.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
François BISSON	Claude-Candice BELLAN
Fabien GUÉRARD	Chantal BELLANGER
Marc-Antoine LEMIÈRE	Alexandra NICOLLE
Séverine ROBILLARD	Philippe DI MEGLIO
Séverine MALHERBE	Monique CHARLES
Nadège JEANNE	Aurélie LEVALLOIS
Didier SALIGNON	Gaëtane DESGUÉE
François DINEVUT	Ludovic CHAVENTRÉ
Sacha TOURNAILLE	
Aurélie GUÉRARD	
Léa LEPLEUX	
Laurent BARBAUD	
Laurent GOURIOU	
Lucille GEFFROY	
Julien ROBE	
Sophie DUJARDIN	

Il est précisé que, malgré les démarches effectuées, la liste proposée ne comporte pas un nombre double de contribuables suppléants au regard des dispositions de l'article 1650 du CGI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le nombre de membres de la Commission Communale des Impôts Directs à 8 commissaires titulaires et à 8 commissaires suppléants ;
- **APPROUVE** la liste des contribuables proposée en nombre double et d'autoriser M. le Maire à transmettre cette liste à la Direction Départementale des Finances Publiques ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire le
24/04/2026
Le Maire, DESGUÉE Jérémie



Pour copie conforme au registre,
Le Maire, DESGUÉE Jérémie

